



Règlement SWASV 2025, Lady-Cup

La publication de ce règlement abroge toutes les dispositions techniques antérieures.

Les manifestations de la SWASV se déroulent conformément aux exigences des autorités et aux lois et dispositions suivantes, auxquelles chaque participant se soumet en remettant son inscription.

Les dispositions sont écrites, pour la protection et la sécurité des personnes et des spectateurs participant à la manifestation, en particulier les pilotes.

En cas d'ambiguïté ou de points non définis avec certitude, il convient de demander conseil aux commissaires techniques.

Les autorisations spéciales doivent être mentionnées dans le passeport de la voiture.

Tout ce qui n'est pas expressément autorisé ici est interdit.

1 Groupe 5 Lady Cup

1.1 Véhicules

Seules les voitures de tourisme de série, les voitures pour débutants et les voitures de la classe Coccinelle peuvent être utilisées dans la Lady Cup.

La description de la classe correspondante doit être respectée.

1.2 Numéro de départ

Chaque véhicule participant aux manifestations de la SWASV doit être identifié par un numéro de départ. Les numéros de départ sont attribués lors de la réception générale au début de l'année. La répartition se fait en fonction des groupes et des classes.

Les numéros de départ doivent être suffisamment grands et placés debout sur le toit à gauche et à droite. La taille des chiffres doit être d'au moins 22 cm de haut avec une épaisseur de trait d'au moins 3 cm, les chiffres noirs devant être utilisés sur un fond blanc. **Les 2 premiers numéros de la classe doivent mesurer au moins 10 cm avec une épaisseur de trait de 1 cm.**

L'inscription est déterminante pour la voiture engagée. La participation à la superfinale est possible.